

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Bully- les-Mines s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François LEMAIRE, Maire, en suite de convocations en date du 26.10.2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : Tous les membres en exercice (33)

Personnes excusées ayant donné procuration : Madame Nathalie BLANQUET a donné procuration à Monsieur Pascal FOUQUART, Madame Delphine LEMETTRE a donné procuration à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Franck COUSIN a donné procuration à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Rudy RAGUENET a donné procuration à Monsieur Jérémy ROBILLART, Madame Caroline MELONI a donné procuration à Monsieur Frédéric LOMBART.

Absents : Madame Daisy SCALISE, Monsieur Michel DUEZ.

Secrétaire de Séance : Madame Florence CHAUMORCEL

<u>Rapporteur</u> : François LEMAIRE
--

CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADE

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION n°2022-052

Aux termes de la loi n°84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'Etablissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. De même, la modification du tableau des effectifs permettant les avancements de grade relève de la compétence de l'assemblée délibérante.

Le Maire explique qu'au titre de l'avancement de grade, la Collectivité doit procéder à la création des postes correspondants pour être en capacité de nommer les agents.

Le Maire propose à l'assemblée délibérante :

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la délibération 2022-077 du 22 septembre 2022 portant fixation des taux de promotion d'avancements de grade au sein de la Collectivité ;

Vu l'arrêté portant établissement des lignes directrices de gestion pour la Ville de Bully-les-Mines ;

Vu la délibération 2019-085 de l'assemblée délibérante du 20 juin 2019 portant sur la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;

Vu la délibération 2021-099 du 15 décembre 2021 portant paiement des heures supplémentaires ;

Vu la délibération 2021-100 du 15 décembre 2021 portant paiement des heures complémentaires ;

Vu la délibération du 1er octobre 2020 autorisant Monsieur le Maire à signer certains actes dont ceux relatifs à la gestion du personnel ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances et Moyens Généraux du 19 octobre 2022,

Considérant qu'il convient d'annuler la délibération n°2022-052 en raison d'un ajout d'avancement de grade validé, à posteriori, par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais

Vu le tableau des effectifs ;

- de procéder à la création des emplois permanents suivant, au 01.01.22, permettant ainsi la nomination des agents, dans le cadre de l'avancement de grade :

CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS / GRADE	QUOTITE DE TRAVAIL	STRUCTURE	FONCTION
CATEGORIE A FILIERE ADMINISTRATIVE	Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux 1 poste d'Attaché Hors Classe	TC – 35h par semaine	Direction Générale des Services	DGS
CATEGORIE C FILIERE ADMINISTRATIVE	Cadre d'emplois des Adjoint Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Affaires Scolaires	Assistant Administratif
	Cadre d'emplois des Adjoint Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Direction des Services Techniques	Agent Technique du Pôle Manifestations Propreté
	Cadre d'emplois des Adjoint Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Solidarités Humaines	Agent Social
	Cadre d'emplois des Adjoint Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Direction Générale Adjointe – Pôle Ressources Humaines	Assistant de Prévention - Sécurité
	Cadre d'emplois des Adjoint Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif	TC – 35h par semaine	Pôle Accueil – Population	Agent d'Accueil

	Principal de 1 ^{ère} classe			
	Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Cabinet – Brigade ASVP	Assistant Administratif
	Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Jeunesse et Sports	Responsable de la Régie Municipale Service Jeunesse
	Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	TNC – 29h par semaine	Service Logement	Assistant Administratif
	Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Festivités	Assistant Administratif
CATEGORIE C FILIERE ANIMATION	Cadre d'emplois des Adjoints d'Animation 1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Jeunesse et Sports	Animateur
	Cadre d'emplois des Adjoints d'Animation 1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Cabinet – Brigade ASVP	ASVP
CATEGORIE C FILIERE TECHNIQUE	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	TNC – 30h par semaine	Pôle Affaires Scolaires – Ecole maternelle Emillienne MOREAU	Référente ATSEM

	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Culture	Régisseur EFM
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Solidarités Humaines – Maison de la Solidarité	Agent de convivialité
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	TC – 35h par semaine	Direction des Services Techniques – Pôle Electricité	Electricien
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	TC – 35h par semaine	Direction des Services Techniques – Pôle Espaces Verts	Agent des Espaces Verts
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TNC – 28h par semaine	Pôle Affaires Scolaires – Ecole primaire les Alouettes	Agent des Ecoles
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Jeunesse et Sports – Crèche	Agent d'animation petite enfance
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Direction des Services Techniques – Pôle Second Œuvre	Peintre
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	Tc – 35h par semaine	Pôle Affaires Scolaires – Ecole Maternelle Emilienne MOREAU	Agent des Ecoles Maternelles
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TNC – 17h par semaine	Pôle Affaires Scolaires – Ecole primaire Jean ZAY	Agent des Ecoles primaires

	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Direction des Services Techniques – Pôle Espaces Verts	Agent des Espaces Verts
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TNC – 26h30 par semaine	Pôle Séniors – Résidence Autonomie Maurice Debout	Agent polyvalent d'entretien et de restauration
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TNC – 29h22 par semaine	Pôle Affaires Scolaires – Ecole maternelle Victoire LAMPIN	Agent des Ecoles Maternelles
	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	TC – 35h par semaine	Pôle Jeunesse et Sports – Service des Sports	Agent d'Entretien
CATEGORIE C FILIERE TECHNIQUE	Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise 1 poste d'Agent de Maîtrise Principal	TC – 35h par semaine	Direction des Services Techniques – Pôle Espaces Verts	Agent des Espaces Verts

- de leur octroyer un régime indemnitaire conforme à la délibération du 20 juin 2019 portant sur la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,
- de leur octroyer le supplément familial de traitement et l'indemnité de résidence le cas échéant,
- de leur octroyer la prime annuelle dans les conditions définies par la délibération du 13 octobre 1993,
- de leur octroyer le paiement d'heures supplémentaires conformément à la délibération n°2021-099 du 15 décembre 2021,
- de leur octroyer le paiement des heures complémentaires conformément à la délibération n°2021-100 du 15 décembre 2021,
- de leur octroyer une Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) le cas échéant,
- de modifier, en conséquence, le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget, les crédits correspondant à la rémunération et aux charges des agents nommés, aux chapitres et articles prévus à cet effet,
- d'habiliter Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,

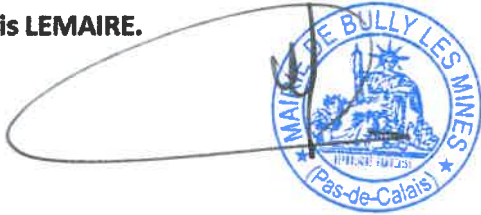
- et d'informer que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
François LEMAIRE.



La secrétaire de Séance,
Florence CHAUMORCEL.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 Novembre 2022

Accusé de réception en préfecture
062-216201863-20221108-2022-091-DE
Date de télétransmission : 15/11/2022
Date de réception préfecture : 15/11/2022